

Le fédéral doit augmenter les transferts en santé de façon permanente

Granby, le jeudi 14 mai 2020 – Le Bloc Québécois réclame que le gouvernement fédéral augmente les transferts en santé, et ce, de façon permanente, et sans conditions ni ingérence.

Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, rappelle que « le gouvernement a annoncé il y a 2 mois que dans l'urgence, il déployait 500 millions de transferts en santé pour les provinces, ce qui équivaut à environ 100 millions pour le Québec. Or depuis ce temps, le gouvernement a annoncé plus de 250 milliards d'engagements supplémentaires sans augmenter d'un sou les transferts en santé. C'est nettement insuffisant en regard de la gravité et de la durée de la crise observée depuis ».

« Pour chaque 100 dollars que le fédéral a dépensés depuis le début de la pandémie, il a mis seulement 33 cents pour soutenir les préposés, les infirmières et les médecins du Québec, a poursuivi Andréanne Larouche, porte-parole des Aînées et des Aînés. Or la pandémie du coronavirus est avant tout une crise sanitaire et c'est le secteur de la santé qui est sollicité, tout particulièrement auprès des aînés. »

Le Bloc Québécois et le gouvernement du Québec demandaient déjà, bien avant la crise, à Ottawa de hausser l'indexation des transferts en santé de 3 à 6 %. La part du fédéral atteindrait ainsi à terme 25 % du coût total du système de santé québécois. Rappelons-nous que les transferts en santé représentaient, il y a quelques décennies, 50 %.

« Le manque de financement du fédéral affecte le réseau hospitalier, dont les CHSLD, et cela a évidemment une incidence sur les soins aux aînés, que je représente. Le budget du Québec en santé va nécessairement exploser avec le contexte actuel, sans avoir reçu aucune somme de plus en transferts. Le gouvernement doit augmenter les transferts en santé... C'est urgent! Il faut plus d'argent et il faut que l'augmentation soit permanente et sans condition. Ce n'est pas une nouvelle demande, mais son urgence et sa pertinence sont plus claires que jamais », conclut Andréanne Larouche.

-30-

Source :
Samra Grahic
Adjointe aux communications
Bureau d'Andréanne Larouche
450 378 3221